



Entre Nous

www.pezou.fr

Édito

Le temps a encore filé !

Voici le printemps revenu et il me semble que nous venons tout juste de nous saluer à la cérémonie des Vœux.

L'épisode Grand Débat se termine et nous sentons bien toute l'attente que cette démarche a fait naître. Pendant qu'une synthèse s'ébauche les élections européennes auront lieu. Ces deux événements devraient donner, pour les plus optimistes d'entre nous, les outils nécessaires à une société que nous souhaitons plus juste.

La commune, dans cette période de mutations, doit faire face à la restructuration des territoires dont la finalisation se dessine autour d'ensembles plus importants. Quelle place bientôt ? C'est une réflexion qu'il faut avoir. Notre commune a des atouts : offre médicale, offre sportive, proximité de Vendôme. Les populations ne s'y trompent pas le dernier recensement nous a compté plus nombreux.

Profitez des beaux jours

Pierre Solon, Maire de Pezou

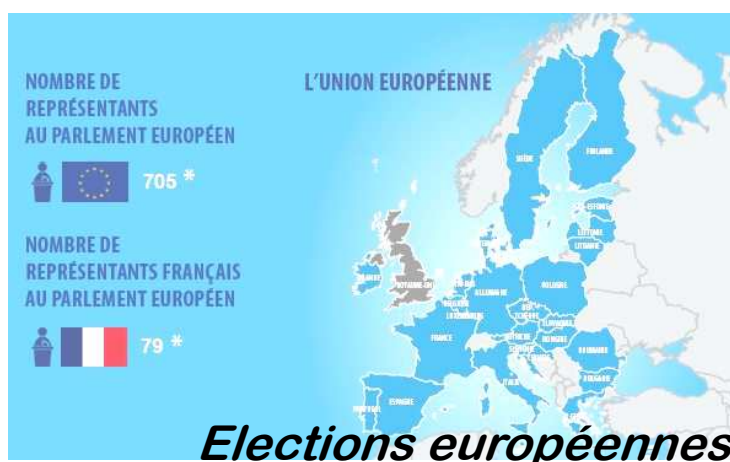
Sommaire du n° 18

P1 : Elections européennes - Nettoyage des bords de terrain

P2 : Synthèse des réunions de quartiers de l'automne 2018

P3 : La Grenouille

P4 : Du nouveau chez nos commerçants et artisans - Dates à retenir



Nettoyage des bordures de terrains

Le printemps arrive, l'époque des nettoyages de bordures de terrains devient d'actualité. Que ce soit aux abords de lignes électriques ou des berges du Loir, un propriétaire se doit d'élaguer ses arbres à ses frais pour qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public. Qui est responsable de quoi ?

Pour les lignes électriques, le propriétaire est responsable de l'élagage si les 3 conditions suivantes sont réunies :

1. La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique
2. L'arbre ne respecte pas les distances de 1 m pour les lignes « basse tension » et 2 m pour les lignes « haute tension »
3. Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est situé la ligne électrique

En dehors de ces 3 conditions, ENEDIS assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire d'ENEDIS, de son intervention. Cet élagage est à la charge d'ENEDIS. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'entreprises spécialisées

Pour les berges du Loir, les propriétaires se doivent de les entretenir en élaguant les branches et en évacuant les arbres morts afin d'éviter leur chute dans le Loir. Ils sont avertis quand les vannes sont fermées en amont et que le niveau d'eau baisse. Ils doivent donc en profiter pour effectuer le nettoyage. Ils évitent ainsi la création d'embâcle qui gêne l'écoulement de l'eau, surtout en cas d'inondation.



Le dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes de 8h à 18h.

Le **Parlement européen** est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des **listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour**. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Pour pouvoir voter, les ressortissants européens, doivent être inscrits sur une liste électorale. Vous avez **jusqu'au 30 mars 2019 à 12h** pour demander votre inscription en mairie. Vous pouvez aussi demander votre inscription en ligne sur service-public.fr.

Entre Nous

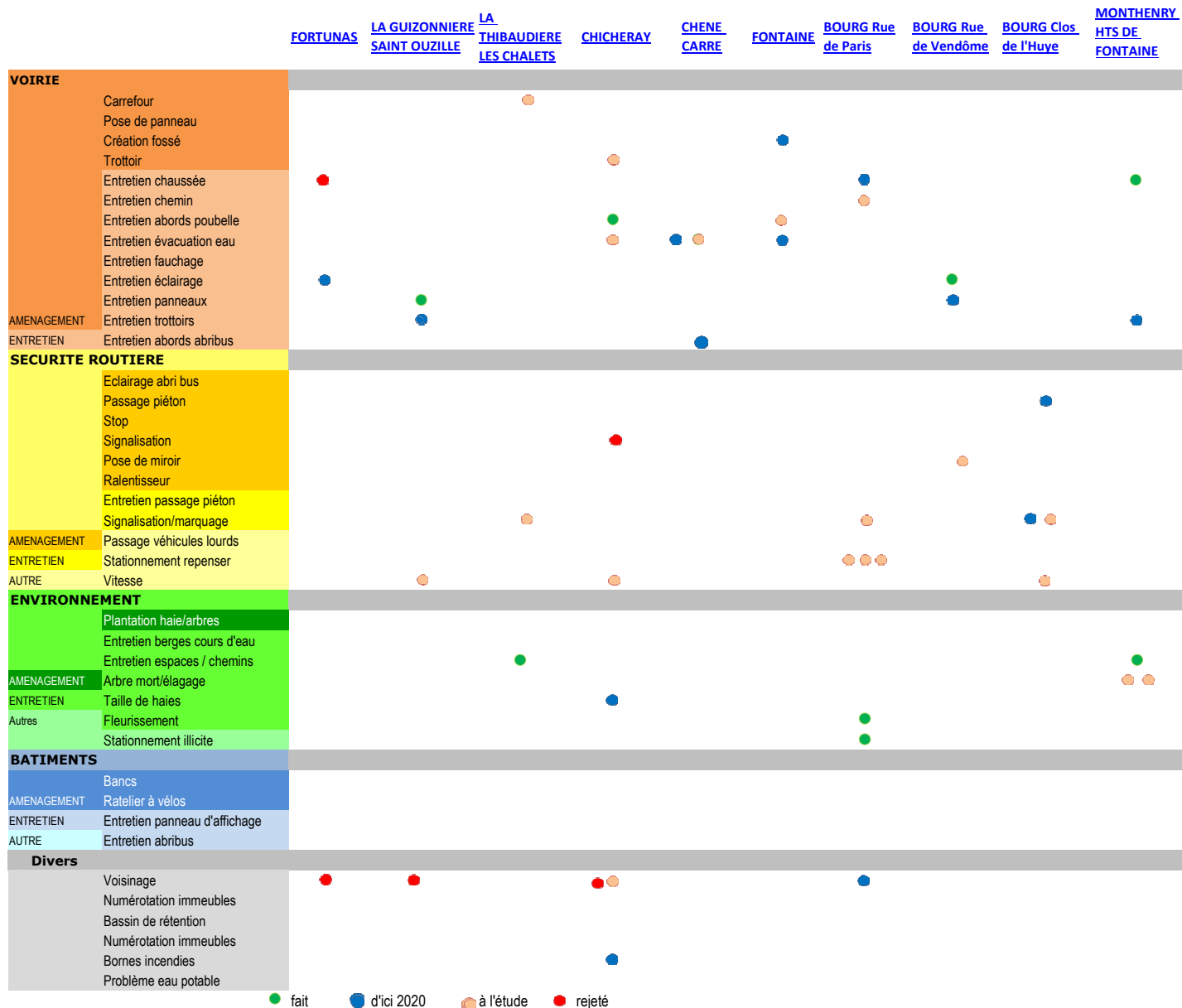
Trimestriel d'information de Pezou
Mairie 1 rue du Perche 41100 Pezou
tel : 02 54 23 40 69
Mel : commune.pezou@orange.fr
Site : www.pezou.fr

Directeur de la publication : Pierre Solon
Rédaction conception et réalisation graphique :
Pierre Solon, Marie-Laure Nieaux, Hervé Cottereau, Claude Debertonne

Crédit photos : Mairie de Pezou
Claude Debertonne, Marie-Laure Nieaux

Impression par nos soins sur papier recyclé
Tiré à 530 exemplaires

Les réunions de quartiers



Certaines demandes ont pu être traitées depuis les réunions de quartier.

Les points à l'étude seront, une fois validés, soumis à validation financière. Les commissions en charge des sujets feront une priorisation et les opérations seront lancées au fur et à mesure des moyens.

Les demandes rejetées :

- À Fortunas l'entretien/aménagement de la rive de chaussée a été transmis à Lisle
- À Chichery la demande d'un panneau « céder le passage » a été rejeté car il était demandé sur une priorité à droite existante
- Les demandes de voisinage ont donné lieu au rappel des devoirs et obligations des voisins

Frelons asiatiques ...le retour

Dans l'Entre Nous de mars 2016 nous vous donnions quelques conseils pour piéger les frelons asiatiques. Vous pouvez retrouver ce numéro 8 de l'Entre Nous sur le site pezou.fr, dans la rubrique des publications



Rappel

La commune prend en charge les destructions de nids de frelons. Depuis cette année si vous avez des nids sur votre propriété, prenez contact avec la mairie pour valider le remboursement de votre facture **quelque soit le type de frelons**. C'est pour nous un sujet de santé publique.

La Grenouille

La Paillère

Les travaux de la Paillère ont pris du retard suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise G2C (charpente métallique) en décembre 2018. L'équipe municipale est à la recherche d'un nouvel artisan charpentier couvreur pour finaliser les travaux. Actuellement, des devis sont en cours d'étude par le maire et les membres du Conseil.

Hormis cet aspect du chantier, nous prévoyons de finir dans les semaines à venir :

- Le branchement d'eau potable et de forage
- La régulation du chauffage déjà en route et la mise en route de la VMC double flux
- Les rangements intérieurs
- La vidéo protection

Les abords du bâtiment devront attendre la fin du chantier (la toiture et le bardage) avant de se voir finir.



Les terrains de pétanque sont terminés, Ils seront utilisables aux beaux jours.



La pétanque : création du club prévue au printemps 2020

Celles et ceux qui se sont baladés en direction de La Paillère ces jours passés ont sûrement remarqué la création de terrains de pétanque... Et oui ! "La Boule" de Pezou renaît de ses cendres pour la plus grande joie des Pezoviens et amis des communes avoisinantes. Nous organiserons un concours "test" cet été...(vous serez informés de la date dans l'Entre Nous de juin)
En espérant vous voir nombreux pointer et tirer sur nos terrains !



La régulation du chauffage déjà en route et la mise en route de la VMC double flux et les rangements intérieurs

Sont terminés.



le carrelage



l'électricité



Le revêtement de sol et les peintures,

Le football

Le Football club du Haut Vendômois prendra en charge la rénovation du terrain



Du nouveau chez nos artisans

Certains débutent, d'autres reprennent du service...

...Bref, il y a du mouvement chez nos artisans et commerçants

SJ TERRASSEMENT

Allées, terrasses, clôtures, dessouchage, petite démolition ou encore tranchée et assainissement, Monsieur Julien Soucieux, autoentrepreneur est joignable au

☎ 06 30 91 41 60

✉ sjterrassement@orange.fr

La Vallée des 4 pattes ouvrira le 1er avril.

Passionnée d'animaux, la principale préoccupation d'Angélique est leur bien-être.



« Mes animaux sont des membres de ma famille à part entière. Je souhaitais créer un lieu où moi-même, je pourrais les laisser en toute confiance et en toute sécurité ».

Attestation de reconnaissance et assurance responsabilité civile professionnelle en poche, elle propose à la Vallée Aubernage des chalets individuels avec jardinets privatifs et grand parc de détente. Cette pension canine et féline, à caractère familial, offre un nombre limité de places pour un accueil personnalisé.

☎ 06 76 75 62 43

🌐 www.lavalleeedes4pattes.fr

Coccimarket

La supérette vous propose de nouveaux horaires depuis décembre : Du lundi au dimanche midi, de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.

Le **CHAUFFAGE VENDOMOIS** reprend son activité : entretien et dépannage en plomberie, sanitaire, et chauffage (toutes chaudières, gaz ou fioul). L'atelier de Luc Rousseau se situe au 9 rue de l'Abreuvoir,

☎ 02 54 23 62 12 ☎ 06 19 44 24 05

Noel **GAUTHIER**, maraîcher certifié BIO vous ouvrira les portes de son « marché à la ferme » au 28 rue de Vendôme, à partir du 14 mai, les mardis des semaines paires de 16h à 19h (en alternance avec le marché BIO de Saint Firmin des Prés).



Il vous propose des légumes et fruits de saison de sa production, et sur commande, des fromages de chèvres de La Ferme du Petit Pont.

☎ 06 42 58 07 88

✉ noel.gauthier@live.fr

🌐 Christmas garden sur facebook

Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts. Retrouvez l'agenda sur le site www.pezou.fr



Un groupe d'étudiants du lycée Agricole de Vendôme a travaillé sur un inventaire des mares du Vendômois ils vous invitent le 02 avril 2019 à partir de 18h30, à la salle du Conseil à une réunion d'information. Ils vous parleront du projet, des résultats obtenus et plus généralement de l'utilité des mares.

13 avril 14h à 18h Salle P. Martinet	Bourse d'échange de capsules de champagne
27 avril 14h30 Salle P. Martinet	SPRINT PHOTO 2019 3h pour photographe, 1h pour juger
27 avril 14h30 à 17h Parc Marie Genty	Chasse aux œufs du RDV DES DOUDOUS
8 mai 11h30	Commémoration de l'Armistice de 1945
26 mai 8h à 18h Salle du Conseil	Elections Européennes
29 juin 19h Clos des Îlots	Soirée Champêtre ANOUE Retraite aux flambeaux et feu d'artifice de la Commune



CONCOURS PHOTO

SAMEDI 27 AVRIL 2019
Rendez-vous à 14h30 à la Salle Paul Martinet à PEZOU

Sujet dévoilé le jour même !



SPRINT PHOTO

3H pour photographe / 1H pour juger

enfant et adulte



PEZOU Les Îlots
29 Juin 2019
FÊTE CHAMPÊTRE
A partir de 19h00
Repas Champêtre abrité
22h30
Marche aux flambeaux en musique
23h00
Feu d'artifice Son et Lumière Pyrotechnique
Grand bal gratuit

Repas Adulte 10€ repas enfant 6€ (inscriptions avant le 25 Juin)
Inscriptions et renseignements
Florence 06 78 20 93 62 / Lydia 06 86 63 06 87
Annie 05 54 73 14 63 / Eric 02 54 23 62 86



Balayage

Prochains passages : 27 mars, 22 mai, 26 juin